

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEBSI)

**Jeudi 29 janvier 2015 à 11h45
Local B-3720 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal**

PRÉSENCES

Certificat en archivistique (0 membre)

Certificat en gestion de l'information numérique (1 membre)

Marc Bruyère

Maîtrise en sciences de l'information (25 membres)

Marie-Ève Auclair

Isabelle Bastien

Sarah Bellefleur

Magali Boileau-Morin

Fannie Boisseau

Estelle Bourbeau

Andrée Boutin

Sarah Cameron-Pesant

Pierre-Luc Cauchon

Jean-Michel Daoust

Félix De La Durantaye

Julie Dionne Lefebvre

Stéphanie Dupa

Caroline Gadoury

Nancy Lavoie

Ariane Legault-Venne

Ariane Lelièvre Mathieu

Catherine Mongeau

Emmanuelle Paquette-Raynard

Rosanne Petrarca

Gervasio Piciacchia

Karine Poirier

Valérie Rioux

Stéphanie Séguin

Michèle Sullivan

Doctorat en sciences de l'information (0 membre)

Secrétaire d'assemblée

Ariane Legault-Venne

Président ou présidente d'assemblée

Etienne Galarneau

Observateur(s) et observatrice(s)

Ordre du jour adopté.

1. Ouverture de la séance.

1.1 Élection du présidium.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

1.3 Adoption du PV de l'AG du 25 septembre 2014 et du PV de l'AGE du 28 octobre 2014.

2. Bilan du comité exécutif.

3. Budget.

4. Élections

4.1. Coordonnateur général, coordonnatrice générale.

4.2. Secrétaire.

4.3. Trésorier, trésorière.

4.4. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de premier cycle.

4.5. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de cycles supérieurs.

4.6. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires externes.

4.7. Coordonnateur, coordonnatrice aux communications.

4.8. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires socioculturelles.

5. Délégués.

5.1. Délégué, déléguée à l'ASTED.

5.2. Délégué, déléguée au comité FAÉCUM.

5.3. Délégué, déléguée au Comité du certificat en archivistique (COCA).

6. Avis de motion.

7. Positions de l'AEEEEBSI.

7.1 Positions politiques.

7.2 Autres positions.

8. Varia.

9. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

Gervasio Piciacchia propose l'ouverture de la séance à 12h04. Caroline Gadoury appuie.

1.1. Élection du présidium

Pierre-Luc Cauchon propose Etienne Galarnau comme président d'assemblée. Catherine Mongeau appuie.

Valérie Rioux propose Ariane Legault-Venne comme secrétaire d'assemblée. Estelle Bourbeau appuie.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Gervasio Piciacchia propose l'ordre du jour. Catherine Mongeau appuie.

Gervasio Piciacchia propose l'ajout du point « 5.3. Délégué, déléguée au Comité du certificat en archivistique (COCA) ». Caroline Gadoury appuie.

Valérie Rioux propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Julie Dionne appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du PV de l'AG du 25 septembre 2014 et du PV de l'AGE du 28 octobre 2014.

Estelle Bourbeau propose les procès-verbaux tels qu'envoyés aux membres par courriel. Gervasio Piciacchia appuie.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Bilan du comité exécutif.

Gervasio Piciacchia et Ariane Legault-Venne présentent le bilan du comité exécutif. L'année a été particulièrement marquée par la réorganisation des communications aux membres, la tenue d'un sondage sur l'appréciation des programmes et de l'EBSI, la préparation à la rencontre avec un membre du comité évaluateur de l'ALA et la création d'un nouveau poste budgétaire pour soutenir les projets communautaires des membres.

3. Budget.

Marie-Eve Auclair propose de créer un poste budgétaire récurrent de 500\$ pour la section étudiante de la CBPQ. Caroline Gadoury appuie.

Le vote est demandé.

La proposition est adoptée à majorité manifeste.

Un poste budgétaire récurrent de 500\$ doit être créé pour la section étudiante de la CBPQ.

Gervasio Piciacchia propose d'augmenter le budget du journal La Référence pour qu'il totalise 600\$ pour l'année 2014-2015 plutôt que 300\$. Isabelle Bastien appuie.

Le vote est demandé.

La proposition est adoptée à majorité manifeste.

Le budget de La Référence est augmenté à 600\$ pour l'année 2014-2015.

4. Élections.

4.1. Coordonnateur général, coordonnatrice générale.

Julie Dionne Lefebvre propose la candidature de Valérie Rioux. Caroline Gadoury appuie.

Valérie Rioux est élue à l'unanimité.

4.2. Secrétaire.

Sarah Bellefleur propose sa candidature. Julie Dionne Lefebvre appuie.

Sarah Bellefleur est élue à l'unanimité.

4.3. Trésorier, trésorière.

Caroline Gadoury propose sa candidature. Estelle Bourbeau appuie.

Jean-Michel Daoust propose sa candidature. Isabelle Bastien appuie.

Caroline Gadoury retire sa candidature. Estelle Bourbeau appuie.

Jean-Michel Daoust est élu à l'unanimité.

4.4. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de premier cycle.

Gervasio Piciacchia propose la candidature de Marc Bruyère. Marc Bruyère refuse la proposition.

Ariane Legault-Venne propose Cynthia Viau-Mainville. Pierre-Luc Cauchon appuie.

La candidate étant absente, sa lettre de motivation est présentée à l'assemblée.

Cynthia Viau-Mainville est élue à l'unanimité.

4.5. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires départementales de cycles supérieurs.

Julie Dionne Lefebvre propose la candidature de Caroline Gadoury. Estelle Bourbeau appuie.

Caroline Gadoury est élue à l'unanimité.

4.6. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires externes.

Gervasio Piciacchia propose sa candidature. Caroline Gadoury appuie.

Gervasio Piciacchia est élu à l'unanimité.

4.7. Coordonnateur, coordonnatrice aux communications.

Valérie Rioux propose la candidature d'Estelle Bourbeau. Catherine Mongeau appuie.

Estelle Bourbeau est élue à l'unanimité.

4.8. Coordonnateur, coordonnatrice aux affaires socioculturelles.

Julie Dionne Lefebvre propose sa candidature. Karine Poirier appuie.

Julie Dionne Lefebvre est élue à l'unanimité.

5. Délégués.

5.1. Délégué, déléguée à l'ASTED.

Caroline Gadoury propose sa candidature. Gervasio Piciacchia appuie.

Caroline Gadoury est élue à l'unanimité.

5.2. Délégué, déléguée au comité FAÉCUM.

Isabelle Bastien propose sa candidature. Magali Boileau-Morin appuie.

Isabelle Bastien est élue à l'unanimité.

5.3. Délégué, déléguée au Comité du certificat en archivistique (COCA).

Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

6. Avis de motion.

Ariane Legault-Venne propose un avis de motion. Andrée Boutin appuie.

Modifier l'article 60.2 de la charte :

Article 60.2 actuel

60.2. Ce comité comprend minimalement trois (3) délégué-e-s étudiant-e-es, dont deux (2) inscrits à la maîtrise et un (1) au doctorat (au plus un tiers du nombre de professeur-e-s siégeant au comité). Ces étudiants sont aussi appelés à siéger sur le comité des études. Les coordonnateurs, coordonnatrices de premier cycle et des cycles supérieurs et le coordonnateur général, coordonnatrice générale siègent également à l'AEBLT.

Article 60.2 proposé

60.2. Les coordonnateurs, coordonnatrices de premier cycle et des cycles supérieurs et le coordonnateur général, coordonnatrice générale siègent par défaut à l'AEBLT. Le comité AEBLT peut inclure d'autre étudiant-e-s, soit minimalement un-e (1) étudiant-e au doctorat et au plus un tiers du nombre de professeur-e-s du département. Ces étudiants sont aussi appelés à siéger sur le comité des études.

Modifier l'article 46.6 et d'ajouter les articles 46.8 et 46.9 (responsabilités de la coordination générale) :

46.6 Assurer un suivi des activités de la CBPQ, de l'ASTED et du SÉSUS auprès des délégué-e-s de l'association qui y sont attachés. [La modification est soulignée.]

46.8 Représenter l'association à l'assemblée départementale de l'EBSI. [Précision en lien avec la proposition de modification de l'article 60.2]

46.9 Être responsable de l'organisation des séances de l'assemblée générale et des réunions du comité exécutif. [Responsabilité présentement attribuée au secrétariat.]

Modifier l'article 47.1 (responsabilités du secrétariat) :

Article 47.1 actuel

47.1 Être responsable de l'organisation des séances de l'assemblée générale et des réunions du comité exécutif.

Article 47.1 proposé

47.1 Être responsable de la production des procès-verbaux des assemblées générales et des comptes-rendus des réunions du comité exécutif.

Ajouter un article sur la délégation à l'ASTED à la suite de celui sur la CBPQ et de décaler les articles subséquents :

69. [Délégué-e à l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)] : L'ASTED est une association professionnelle qui représente tous les acteurs du milieu de l'information documentaire. À titre de représentante des futurs professionnels de l'information, l'association bénéficie d'un siège de délégué observateur au Conseil d'administration de l'ASTED. Ce poste de délégué est élu en assemblée générale.

69.1 Le délégué à l'ASTED doit produire un compte-rendu des réunions, réalisations et plans d'activités au coordonnateur général ou à la coordonnatrice générale qui sera présenté aux membres de l'Association.

L'avis de motion sera envoyé par courriel aux membres et sera traité à la prochaine assemblée générale de l'AEEEBSI.

7. Positions de l'AEEEBSI.

7.1. Positions politiques.

Gervasio Piciacchia propose :

Considérant que les récentes compressions dans le budget de fonctionnement de la BAnQ vont avoir un effet défavorable sur les services rendus par l'institution qui jouit d'un grand achalandage ;

Considérant la récente nomination partisane de Christiane Barbe, gestionnaire sans connaissance des milieux documentaires et ancienne sous-ministre libérale, comme PDG de BAnQ ;

Considérant que la vague ininterrompue de coupes dans les services par le gouvernement Couillard affecte les milieux documentaires ainsi que la population générale ;

Considérant l'annonce de la suppression de 27 postes étalée sur 3 ans à BAnQ ;

Que l'AEEEBSI demande la démission de la PDG de BAnQ Christiane Barbe.

Que l'AEEEBSI demande à BAnQ de soutenir ses employés ainsi que la population qu'elle dessert en dénonçant publiquement les réductions budgétaires qui lui sont imposées.

Pierre-Luc Cauchon appuie.

Marc Bruyère propose de remplacer « la démission » par « le remplacement » et d'ajouter « par une personne ayant une connaissance du milieu documentaire » à la fin de la même phrase. Rosanne Petrarca appuie.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition principale se lit maintenant ainsi :

Considérant que les récentes compressions dans le budget de fonctionnement de la BAnQ vont avoir un effet défavorable sur les services rendus par l'institution qui jouit d'un grand achalandage ;

Considérant la récente nomination partisane de Christiane Barbe, gestionnaire sans connaissance des milieux documentaires et ancienne sous-ministre libérale, comme PDG de BAnQ ;

Considérant que la vague ininterrompue de coupes dans les services par le gouvernement Couillard affecte les milieux documentaires ainsi que la population générale ;

Considérant l'annonce de la suppression de 27 postes étalée sur 3 ans à BAnQ ;

Que l'AEEEBSI demande le remplacement de la PDG de BAnQ Christiane Barbe par une personne ayant une connaissance du milieu documentaire.

Que l'AEEEBSI demande à BAnQ de soutenir ses employés ainsi que la population qu'elle dessert en dénonçant publiquement les réductions budgétaires qui lui sont imposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 Autres positions.

Gervasio Piciacchia propose :

Que l'AEEEBSI condamne la dégradation des conditions de vie et de travail universitaires des étudiant-e-s, des employé-e-s de soutien et des professeur-e-s de l'UdeM due à l'implantation du système informatique Synchro.

Andrée Boutin appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gervasio Piciacchia propose :

Que l'AEEEBSI dénonce le choix du logiciel Synchro étant donné son architecture dysfonctionnelle, son design non convivial et son implémentation trop hâtive.

Andrée Boutin appuie.

La proposition est adoptée à majorité manifeste.

8. Varia.

Andrée Boutin suggère qu'à l'avenir on se précipite moins à adopter des positions, quitte à ne pas terminer l'ordre du jour.

9. Levée de l'assemblée.

Caroline Gadoury propose la fermeture de l'assemblée. Gervasio Piciacchia appuie.

L'assemblée est levée à 13h07.